



Complémentaire à notre mail de vendredi, nous revenons vers vous afin de vous communiquer, dans le respect des recommandations formulées par les autorités sanitaires et politiques, les dernières dispositions prises par le centre, applicables de suite.

Afin d'assurer au mieux la continuité du service public, nous avons convenu ce qui suit :

Pour les maisons de repos et les maisons de repos et de soins

- Des dispositions sont prises pour répondre au mieux et dans l'urgence aux remplacements du personnel malade.
- La Ville et le CPAS mutualiseront leurs efforts afin de répondre à l'absentéisme pour raisons médicales.

Pour le home Valère Delcroix

- Les dispositions prises afin de limiter au maximum les sorties des résidents et l'entrée à tous les visiteurs restent d'application.

Pour la crèche

- La crèche reste ouverte et ce, dans le respect de la circulaire de l'ONE du 13 mars 2020 :
https://drive.google.com/open?id=16c_y7OdN6-pg8laU7Z4CTBVcbJkUoQfP.
- Le nombre de puéricultrices sera adapté en fonction du présentiel annoncé par les parents.

Pour les structures d'hébergement - Consoude - Oliviers - Carliers

- Le centre de scolarité étant fermé depuis vendredi, le personnel sera réaffecté en fonction des besoins des structures.

Pour la cuisine centrale

- La livraison à domicile reste permise.
- Afin de pallier à la fermeture de l'Assiette pour tous et à l'arrêt des activités de l'Albatros, le CPAS fournira des repas chauds et de la soupe. La distribution sera assurée par Brasero et l'Assiette pour tous.

Pour le service des biens et travaux

- Seuls les dépannages urgents seront assurés.
- Le service sera réparti en deux équipes. Elles fonctionneront une semaine sur deux afin d'assurer la poursuite des missions.
- En fonction des besoins, l'équipe en dispense sera joignable et disponible à tout moment.

Pour le service social - Première ligne - Énergie - Logement

- Le contact téléphonique reste privilégié afin d'instruire les demandes.
- Si la communication téléphonique est insuffisante, les visites au service social se feront exclusivement sur rendez-vous.
- Les visites à domicile restent suspendues sauf cas exceptionnel.
- Le service sera réparti en deux équipes. Elles fonctionneront une semaine sur deux afin d'assurer la poursuite des missions.
- En fonction des besoins, l'équipe en dispense sera joignable et disponible à tout moment.
- Le comité spécial du service social est maintenu, moyennant adaptation des présences.

Pour le service insertion socioprofessionnelle

- L'économie solidaire, l'atelier vélo, les jardins de Choiseul et les espaces verts sont fermés dès maintenant. L'équipe est en disponibilité.
- La distribution des vivres est maintenue le lundi.
- Le service administratif de l'insertion socioprofessionnelle sera en dispense de service et ce, afin de préserver des moyens humains en cas de nécessité liée à un taux important d'absentéisme en première ligne.
- En fonction des besoins, l'équipe en dispense sera joignable et disponible à tout moment.
- Les articles 60 mis à disposition des services devant fermer sont en dispense de service et rappelables à tout moment.

Pour la Direction financière

- Le service sera réparti en deux équipes. Elles fonctionneront une semaine sur deux afin d'assurer la poursuite des missions.
- En fonction des besoins, l'équipe en dispense sera joignable et disponible à tout moment.
- Les visites à domicile sont suspendues.
- Afin d'assurer le service au guichet, une présence devra être assurée chaque jour.
- Un système de télétravail sera mis en place.

Pour la Direction générale et le service du personnel

- Le service sera réparti en deux équipes. Elles fonctionneront une semaine sur deux afin d'assurer la poursuite des missions.
- En fonction des besoins, l'équipe en dispense sera joignable et disponible à tout moment.
- Un système de télétravail sera mis en place.

Ces différentes mesures nous permettront de suivre les recommandations de « distanciation sociale » des autorités sanitaires et politiques. L'objectif est de réduire nos contacts sociaux « physiques » d'au moins 50 %.

Ces mesures ne sont pas applicables dans l'ensemble des services, singulièrement, les services continus.

Nous pouvons vous assurer de notre reconnaissance et de tout notre soutien afin de réunir l'ensemble des conditions pour réduire au maximum la pénibilité de votre tâche durant cette période.

Tournai, le 16 mars 2020

Luc LEROY

Laetitia LIÉNARD

Directeur général

Présidente